

PRE DIAGNOSTIC RSE (RESPONSABILITE SOCIETALE DES ENTREPRISES)

Remarque : la légende est en bas de page

| Thèmes | Niveau d'importance | Niveau de performance actuel : | | | | Niveau de priorité |
|------------------------------------|---------------------|---|--|---|---|--------------------|
| | | A risque (1) | A améliorer (2) | Bon (3) | Très bon (4) | |
| 1 Stratégie | | Aucune stratégie n'est identifiée ou élaborée. | Les axes stratégiques sont plus ou moins connus, sans formalisation claire. | La stratégie est existante mais pas suffisamment formalisée, ni partagée. | La stratégie est diffusée auprès des parties prenantes et mise en œuvre. | |
| 2 Gouvernance | | L'organigramme de l'entreprise n'est pas formalisé. | L'organigramme de l'entreprise est formalisé. Le mode de décision n'est pas clair. | L'organigramme de l'entreprise est formalisé et connu de tous. Le mode de décision est clair malgré un management améliorable. | Les missions de gouvernance sont clairement définies et précisées, notamment la constitution et les missions du comité de direction/pilotage, ainsi que le pouvoir de décision de chacun. Le mode de management est efficace. | |
| 3 Ethique | | Des conflits d'intérêt potentiels internes et externes sont identifiés. | L'entreprise n'a pas identifié ses valeurs dans sa politique. L'éthique n'est pas abordée. | L'entreprise a défini un référentiel de déontologie ou un code de bonnes pratiques. | Des actions significatives (communication...) permettent de gérer les questions éthiques définies dans un référentiel. | |
| 4 Communication interne et externe | | La communication ascendante et descendante n'est pas effectuée. La communication externe est quasi inexistante. | L'entreprise communique les informations qu'elle considère comme essentielles de façon descendante. Quelques éléments de communication externe existent. | L'entreprise communique de façon ascendante et descendante, en interne et en externe, notamment autour du projet d'entreprise. | Des ateliers de communication existent (5S, SMED...). L'ensemble des salariés y participe activement (suggestions d'amélioration, boîte à idées...). La communication externe est appréciée par les parties prenantes. | |
| 5 Investissements | | Aucun investissement n'a été réalisé depuis au moins 3 ans. | Des investissements sont réalisés indépendamment de toute stratégie responsable. | Un dialogue est établi avec les principales parties prenantes (actionnaires, salariés, fournisseurs...) dans un objectif d'investissement responsable. | L'entreprise s'appuie sur ses décisions stratégiques (diversification, objectifs, volume à atteindre ...) pour déterminer les investissements responsables nécessaires. Les parties prenantes sont impliquées. | |
| 6 Politique d'achat | | Aucune politique d'achat n'est élaborée, ni aucune orientation stratégique d'achat. | La politique d'achat est existante mais la stratégie de l'entreprise n'y est pas intégrée, notamment les aspects liés à la RSE. | La politique d'achat est en lien avec la stratégie de l'entreprise et est formalisée, diffusée et mise en œuvre auprès des fournisseurs. Elle est en ligne avec la politique RSE. | Une politique d'achat responsable est en place (avec indicateurs et critères RSE) et l'entreprise possède des relations équitables avec ses fournisseurs. | |

| | | | | | | |
|---|--|--|--|---|--|--|
| 7 Politique commerciale et de différenciation | | Aucune politique commerciale n'est définie. | La politique commerciale est existante mais la stratégie d'entreprise n'y est pas intégrée, notamment les aspects liés à la RSE. | La politique commerciale en lien avec la stratégie de l'entreprise est formalisée, diffusée et globalement mise en œuvre. Elle est en ligne avec la politique RSE. | La politique commerciale responsable est en lien avec la stratégie de l'entreprise (indicateurs) et elle est très concrètement déclinée dans les plans commerciaux et leur gestion opérationnelle (répartition du C.A., actions commerciales, CRM efficace ...). | |
| 8 Gestion des risques | | L'entreprise n'a pas conscience qu'elle est exposée à des risques. | L'entreprise a conscience des risques mais aucune action n'est encore mise en place. | Des actions sont mises en place régulièrement (exemple : document unique, groupes de travail par thème ...). | La gestion des risques liés à la gouvernance, au social, à l'environnement et à l'économie est assurée à travers le pilotage d'un plan d'action (détermination des priorités, suivi d'actions...) et d'indicateurs. | |
| 9 Santé et sécurité au travail (SST) | | Aucune politique SST n'est définie. Les accidents du travail et les maladies professionnelles ne sont pas suivies rigoureusement. | La politique SST est existante mais n'est pas formalisée. Les résultats de l'évaluation des risques ne sont pas suffisamment utilisés comme un outil de prévention. Le suivi des accidents du travail et des maladies professionnelles est assuré mais aucune action corrective n'est menée. | La politique SST est formalisée, diffusée et mise en œuvre. Des plans d'actions sont mis en œuvre, notamment suite aux résultats de l'évaluation des risques et aux analyses d'accidents du travail et des maladies professionnelles. | La politique SST est clairement établie et son pilotage opérationnel est assuré, notamment à travers des mesures de prévention (substitution, équipements de protection collective et individuelle, formations ...) et des indicateurs. | |
| 10 Promotion de la diversité et prévention des discriminations | | Le risque de discrimination n'est pas pris en considération. | L'entreprise a conscience du risque de discrimination mais aucune action n'est encore mise en place. | L'entreprise a conscience du risque de discrimination et fait de la prévention régulièrement. | L'entreprise intègre et promeut la diversité grâce à des actions concrètes. | |
| 11 Gestion des emplois et des compétences | | Aucun dispositif de gestion des emplois et des compétences n'est mis en place ni formalisé. | Un dispositif de gestion des emplois et des compétences est existant mais n'est pas formalisé. Exemple : La pyramide des âges est établie mais elle n'est pas exploitée. | Un dispositif de gestion des emplois et des compétences est formalisé, diffusé et mis en œuvre. Des actions sont mises en place régulièrement. Exemples : Le tutorat est mis en place et le plan de formation est adapté et respecté. Les départs sont identifiés et anticipés. | Un dispositif de gestion des emplois et des compétences tient compte de la stratégie de l'entreprise et des outils sont mis en place, liés à la préservation de la compétence et à l'anticipation des besoins futurs (exemples : apprentissage, montée en compétences des salariés ...). | |

| | | | | | | |
|--|--|---|---|--|--|--|
| 12 Prévention des mauvaises pratiques commerciales et de la corruption | | L'entreprise est vulnérable dans ce domaine mais n'a pas initié de réflexion et est en position de dépendance économique. | L'entreprise a conscience du risque mais elle n'a pas identifié les principales sources de risques de corruption. | Des formes de corruption sont identifiées et des méthodes d'alerte sont mises en place auprès des salariés, du management et des fournisseurs. | La politique interne est formalisée et déployée contre la corruption, à travers une prévention efficace. Elle est communiquée aux parties prenantes. | |
| 13 Veille réglementaire, normative et technologique et veille « marchés » | | L'entreprise n'est pas informée des éléments de son contexte externe. | L'entreprise est informée mais cela n'engage aucune démarche. | L'entreprise utilise les informations issues de sa documentation, recueillie de façon informelle, pour se positionner. | Une personne ou un prestataire est dédié à un travail de veille régulière en tous domaines. L'entreprise est informée en continu des évolutions. Un plan d'actions est formalisé, piloté et mis en œuvre. | |
| 14 Ecosystème industriel et territorial | | Les problématiques communes ne sont pas partagées avec ses partenaires et ses voisins. Exemple : pas d'enquête de voisinage. | Aucune démarche n'est initiée mais l'entreprise a conscience de devoir mutualiser ses ressources et analyser la situation sociale et environnementale du territoire. | Quelques démarches sont engagées. Exemples : temps partagé, location de matériel, enquête de voisinage. | L'entreprise interagit avec son environnement social, géographique et économique. Elle prend en considération la situation sociale et environnementale du territoire. L'entreprise combine des gains économiques et améliore son éco efficacité, par la mutualisation de services avec différents acteurs industriels sur une même zone. | |
| 15 Eco-conception des produits | | Aucune notion d'éco-conception n'est intégrée. | L'entreprise a conscience de l'impact de la fabrication, de l'utilisation et du démantèlement de ses produits sur l'environnement et réfléchit à des solutions pour éco-concevoir ses produits. | Des démarches pour éco-concevoir ses produits sont engagées. | L'entreprise possède déjà plusieurs produits éco-conçus et a une démarche systématique. | |
| 16 Fin de vie des produits | | L'entreprise n'a aucune connaissance de la fin de vie des produits. | Aucune action corrective n'est engagée mais la fin de vie des produits est connue. | La fin de vie des produits est maîtrisée par un processus défini. | La fin de vie des produits et des matériaux est anticipée dès l'achat et la conception, à travers des protocoles et des contrats définis. | |
| 17 Economie des ressources dans l'entreprise | | Aucune démarche pour économiser ses ressources n'est engagée. | L'entreprise surveille ses consommations mais elle ne les quantifie pas et elle n'a pas encore mis en place de nouveaux systèmes (récupération de chaleur ...). | Le budget est suivi sur l'ensemble des dépenses énergétiques. | L'entreprise a un plan d'action initié avec une démarche d'amélioration continue sur l'ensemble des ressources. | |

| | | | | | | |
|---|--|---|--|--|---|--|
| 18 Procédés de production respectueux de l'environnement | | Aucune démarche environnementale n'est mise en place sur le site de l'entreprise (pas d'affichages, pas d'actions). | L'entreprise se tient informée des évolutions réglementaires et des bonnes pratiques. | Une démarche environnementale est mise en place (tri des déchets ...). | L'entreprise met en place une démarche créative et innovante (BBC bâtiments basse consommation, puits canadien ...). | |
| 19 Transport | | Aucune politique n'est établie. | Aucune action d'optimisation des transports de l'entreprise n'est engagée (salariés, clients, fournisseurs ...). | Le budget est suivi sur l'ensemble de ses transports et des actions d'amélioration continue sont engagées (covoiturage ...). | La politique de l'entreprise en matière de transports est totalement intégrée dans sa stratégie, optimisation et transports plus respectueux de l'environnement (exemples : milk-run, stages d'éco-conduite ...). | |

LEGENDE :

Niveau de performance actuel :

- 1 : A risque
- 2 : A améliorer
- 3 : bon
- 4 : très bon

Niveau d'importance :

- 1 thème « pas ou peu important » : thème sans objet ou peu pertinent pour l'entreprise
- 2 thème « moyennement important » : thème avec peu d'enjeux et sans risques significatifs
- 3 thème « important » : thème avec quelques enjeux ou quelques risques
- 4 thème « très important » : thème avec des enjeux majeurs et des risques significatifs

Niveau de priorité :

- priorité A compte tenu des enjeux et des risques, l'entreprise doit accroître son niveau de performance
- priorité B maintenir la vigilance et accroître le niveau de performance dans la mesure du possible
- priorité C suivre et maintenir le niveau de performance
- partie « grisée » sans objet (le thème n'est pas important pour l'entreprise)

